

AUSSONNE

Actualités

M A I 2 0 1 7

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Budget communal
**Un budget
de sagesse**

p.3

Jardins solidaires
**Premières portes
ouvertes**

p.4-5



SOMMAIRE

	pages
Zoom sur	3
Le budget communal	
Environnement	4-5
Les jardins solidaires en pleine activité	
Environnement	6
Antennes-relais, vers une solution ?	
Travaux	7
Nouveaux projets pour l'ancienne école	
Urbanisme	8-9
Les programmes immobiliers à venir	
Parc des Expositions	10
Une nouvelle zone économique en périphérie	
Economie	11
Le Géant Bleu lave plus haut	
Vie scolaire	12-13
PEDT, un dispositif convaincant	
Sport scolaire : Germaine Tillion sur les podiums	
Citoyens à l'honneur	14
Quand le travail mérite médaille	
Sports	15
L'Etoile Aussonnaise, au firmament depuis 50 ans	
Vie associative	15-17
Le Foyer Rural met l'ambiance	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Temps forts	20
Carnaval, Sa Majesté avec les grands et les petits	



Chers(ères) Administrés(ées),

Vous avez largement ouvert vos portes aux agents recenseurs qui ont parcouru notre commune entre janvier et fin février. Merci encore à eux pour leur professionnalisme et à vous tous, et dommage pour quelques esprits chagrins qui ont refusé de se soumettre à cet exercice d'intérêt général et réalisé avec toute la confidentialité nécessaire.

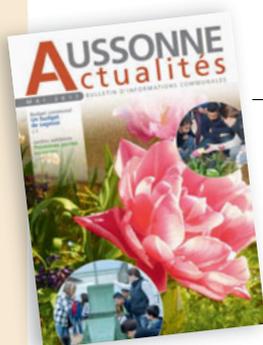
Les résultats officiels de l'INSEE ne seront connus qu'en fin d'année, cependant les premières estimations pourraient faire progresser sensiblement le nombre d'Aussonnais.

En attendant le temps où les manifestations municipales, scolaires et associatives rempliront notre calendrier de festivités et de détente, les élus auront à finaliser l'élaboration d'un PLUiH (Programme Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) qui devrait nous permettre d'intégrer de nouvelles populations mais aussi de contribuer à améliorer les conditions de vie des plus anciens ; notre ligne de conduite restant fondée sur le principe essentiel du «vivre ensemble ».

**Le Maire,
Lysiane MAUREL**

Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14



Budget communal

Une prudence de bon aloi

Depuis 2014, après le désengagement de l'Etat, la commune a tenté de relever la tête. Après des efforts menés tous azimuts et une grande prudence de gestion, la ville peut espérer aller vers le mieux.

Pour rappel, depuis 2014 les communes sont appelées à contribuer au redressement des Finances Publiques. En clair, les dotations que l'Etat versait en compensation des services publics rendus a subi des coupes importantes. Cette mesure a pris effet immédiatement et s'est traduite, dès 2015 par la perte de capacité d'autofinancement. Dans le même temps, le projet de construction du Parc des Expositions dont on sait qu'il aura un impact positif sur les finances locales avait été prorogé et les premières retombées économiques avec ! Prévues pour 2017, elles ne sont pas attendues avant 2021 voire 2022. Ces deux facteurs conjugués ont rendu les années 2015 et 2016 très difficiles. La priorité pour l'équipe municipale a été de rétablir sa capacité d'autofinancement (cf. ci-dessous)

Des efforts considérables... et quantifiables

En 2016, au plan local, certains projets ont été prorogés pour éviter d'alourdir la dette. Un effort, le plus équitable possible a été demandé aux administrés de manière à maintenir l'équilibre budgétaire et qualité des services.

En dépit de l'ouverture de l'école Louise-Michel, un investissement lourd, mais nécessaire, la situation budgétaire se présente pour 2017 sous des auspices en légère amélioration. Les efforts faits par la collectivité depuis trois ans se sont poursuivis. A noter, en particulier, la baisse significative, de la section de fonctionnement en 2016. On la constate notamment aux chapitres :

- Des charges générales : - 18,21 %
- Des charges de personnel : - 4,28 %
- Des charges de gestion : - 13,67 %
- Des charges exceptionnelles : - 13,67 %

Cet effort a été porté par l'ensemble de la collectivité qui, pour une même qualité de service a permis d'enregistrer une **baisse moyenne de 7,42 %** du budget de fonctionnement.

Vers une reprise de projets

En 2017, la baisse de la principale dotation d'état (la Dotation Globale de Fonctionnement) va se poursuivre. Pour Aussonne, cette baisse va se chiffrer à 65 218 € les efforts faits par la commune vont permettre de relâcher la pression sur les taux des taxes locales. Malgré la revalorisation de la base fixée au niveau national (0,4%), l'augmentation des taxes locales a pu être jugulée et les taux 2017 vont s'approcher au plus près de ceux de 2016. Cette évolution va aussi permettre à la commune, pour la première fois depuis quatre ans, de libérer un autofinancement de 400 000 euros affecté à l'investissement.

Les taux 2017

Taxe	Taux 2016	Taux 2017	Variations
Taxe d'Habitation	12,88 %	13,07 %	+ 0,19 %
Taxe Foncier Bâti	19,42 %	19,71 %	+ 0,29 %
Taxe Foncier Non Bâti	96,96 %	98,41 %	+ 1,45 %





Jardins solidaires

Un printemps vivifiant

C'est reparti pour la deuxième saison ! Les jardiniers de la Vitarelle ont préparé outils et semis. Le « plus », cette année, ce sont les composteurs arrivés fin mars. Ils complètent la batterie des équipements mis à disposition des « mains vertes ». Vous aimez jardiner ? Vous n'avez qu'un balcon, il reste encore quelques parcelles pour planter tomates, salades et haricots avant l'été.

Premières portes ouvertes

Le 1er avril, pas de poisson : les jardins solidaires étaient bien ouverts au public. Administrateurs et agents du CCAS, membres du comité de pilotage et jardiniers étaient là pour accueillir une cinquantaine de visiteurs, aussonnais pour la plupart venus découvrir ces installations. Cette après-midi était vraiment placée sous le signe du développement durable. Le Point Information Jeunesse qui intervient auprès des Accueils de loisirs proposait des ateliers enfants autour des semis. Avec la contribution d'Humus et Associés, l'association locale Aussonne Environnement trouvait un terrain favorable à la présentation du lombricompostage. Mais elle a aussi pu échanger sur d'autres actions qui lui tiennent à coeur... Enfin, directement menacées par la pollution, les abeilles étaient les... reines de la journée ; M. Lacroix, apiculteur venu en voisin de Cornebarrieu a transmis sa passion aux visiteurs

Ces journées portes ouvertes n'étaient qu'un galop d'essai. Le comité de pilotage réfléchit à d'autres animations qui pourraient être proposées.



Un complément d'équipement

La commune a complété ses équipements et investi dans deux composteurs. En pin maritime d'une contenance de 400 litres chacun, ces conteneurs sont destinés à la fabrication d'engrais naturel pour amender la terre. Livrés début mars, ils ont été immédiatement installés sur la partie commune.

Ces composteurs vont s'alimenter via les jardins solidaires, mais ils vont accueillir aussi d'autres déchets fermentescibles notamment ceux amenés par les jardiniers. Dotés de seaux spécifiques, ils vont pouvoir recycler là les épluchures de légumes, de fruits... récupérés dans leur cuisine par exemple. Les accueils de loisirs, dans lesquels des activités de sensibilisation à l'environnement sont en cours pourraient également participer à cette collecte.

La commune va se charger de fournir la matière dite sèche, feuilles, branches, herbes ; un troisième conteneur en bois a été installé à cet effet.

A maturation, lorsque le compost sera un peu « fait » dans le premier composteur, il devrait être transvasé dans le second composteur et une distribution sera organisée pour les jardiniers. Ce compost naturel et sain va alléger la terre et optimiser les productions sur les parcelles occupées.

Quelques rappels utiles

- En signant la charte d'occupation, les jardiniers solidaires ont aussi signé l'engagement à fournir un panier par an pour des familles nécessiteuses de la commune. Si la première année les parcelles n'ont pas toutes produit en quantité, la moitié des jardiniers à la main particulièrement verte ont pu remplir le contrat.
- Attribuées par un comité de pilotage après examen d'un dossier, les parcelles se libèrent parfois au fil des mois et des événements : mutations professionnelles, déménagement, maladies... Vous auriez aimé profiter d'un petit potager, d'un coin pour semer vos plantes aromatiques ? N'hésitez pas à déposer une demande auprès du CCAS qui transmettra au comité de pilotage.
- Trois parcelles ont été réservées ; elles sont mises à disposition de l'IME Enfances plurielles de l'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte). L'association qui a installé une unité éducative à Aussonne depuis la rentrée de septembre va y mener des activités pédagogiques de jardinage.

Compostage individuel

Le succès des opérations de proximité

En 1998, la ville avait été l'une des premières dans l'ouest toulousain à soutenir le compostage individuel. Très logiquement tous les moyens locaux ont été mis à disposition de Toulouse Métropole pour relancer la politique de compostage individuel. La campagne a fait preuve d'efficacité. Pour preuve, 78 familles ont participé à la nouvelle distribution de composteurs. Ces 78 composteurs ont été livrés au Centre Technique Municipal où les Aussonnais ont pu venir les récupérer le 25 mars. Outre le composteur, Toulouse Métropole remettait seau bio, plan de montage, guide et conseils d'utilisation... un kit complet !





Tri sélectif Dans les écoles et les services

Le tri sélectif gagne aussi les écoles. Le jardin pédagogique installé à Jules-Ferry, était un premier pas des enfants vers le développement durable. Deuxième étape de la sensibilisation, des animations autour du tri sélectif se mettent en place dans les deux groupes scolaires. En collaboration avec la commune, Toulouse Métropole, désormais en charge des questions environnementales, veut mobiliser les plus jeunes. Un programme complet est prévu et des ateliers vont être menés au sein des écoles comme au sein des accueils de loisirs.

Dans les écoles, les thématiques développées seront diversifiées, mais l'approche sera toujours ludique et éducative. « Aller on trie » insistera sur les consignes de tri. - « Papier recyclé » sera l'illustration des consignes de tri. Enfin « la filière des déchets » évoquera le traitement du plastique. Cet atelier concernera plus particulièrement les classes de CM1-CM2. Ces animations devraient avoir lieu courant mai et juin. Claire Senat-Sauné et Antoine Deroy, deux ambassadeurs du tri de Toulouse Métropole apporteront leur soutien technique.

Le service Enfance-Jeunesse-Education se préoccupe de la formation des agents d'entretien et des crèches pour lesquels des formations seront également proposées.

Mais la sensibilisation au tri sélectif va également s'étendre à l'ensemble de ses structures : un conteneur pour le recyclage du papier, sera positionné devant chaque structure et devant la Mairie.



A Jules Ferry

Un hôtel à insectes dans le patio



Le patio de l'école Jules-Ferry héberge un jardin pédagogique dans lequel s'épanouissent chaque été tomates et herbes odorantes. Ce jardin vient également d'être doté d'un composteur. L'atelier « développement durable » mis en place par les Accueils de Loisirs en avril a permis de le remplir de quelques brassées de folles herbes. Quelques déchets du restaurant scolaire devraient venir s'ajouter... en petite quantité puisqu'une action de fond est menée pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Profitant des vacances de printemps, les enfants inscrits dans les accueils de loisirs ont aussi pris soin de leurs amis les insectes. Avec le soutien éclairé de France, animatrice au Point Information Jeunesse, ils ont créé un « hôtel à insectes ». Un vieux tiroir, quelques planchettes pour séparer les espaces, des brindilles, des pommes de pin, des tiges creuses... et le tour est joué. Les insectes « auxiliaires » des jardiniers : carabes, coccinelles ou perce oreilles y trouvent un refuge accueillant. Les enfants ont appris tout ça et peuvent, si besoin, en construire dans leur jardin.

Encombrants

La collecte des encombrants est réalisée par les services communaux pour le compte de Toulouse Métropole. Cette collecte spécifique est réservée à des objets non transportables dans un véhicule personnel, La prochaine collecte aura lieu le 19 juillet. Uniquement sur inscription en mairie. Tél 05 62 13 47 20



Antennes relais

Vers un retour à la légalité ?

La longue saga des antennes-relais et de leur déplacement devrait aller vers une conclusion positive dans le courant du 2^{ème} semestre 2017. Des travaux de maintenance sur le château d'eau rendent ce délai imprescriptible.

Depuis 2012 déjà, conjointement, commune et association Aussonne Environnement se soutiennent et/ou se complètent dans cette longue bataille contre les opérateurs.

Un retour sur l'histoire : A l'origine, les antennes relais des opérateurs Orange et SFR ont été implantées sur le château d'eau. D'une part, le secteur était alors éloigné des habitations, d'autre part, les études en matière d'impact sur la santé n'existaient pas. Le contrat d'exploitation se terminait en 2014 pour chacun des opérateurs. L'avancée des connaissances autant que l'évolution urbanistique de la ville ont poussé Lysiane Maurel, maire à demander une relocalisation de ces antennes.

En trois questions :

Le maire peut-il faire état du principe de précaution pour interdire l'installation d'une antenne-relais ? Non sauf si elle déroge aux règles d'urbanisme. Le Conseil d'Etat exerce un droit de regard et a débouté tous les maires ayant mené opposition. Ces décisions font jurisprudence.

Peut-on supprimer les antennes-relais ? Pour ceux qui s'interrogent encore, la réponse est non. D'une part, un monde sans connexion est aujourd'hui inenvisageable tant au niveau sociétal qu'économique. D'autre part, les opérateurs sont soumis à des obligations de résultats en matière de couverture de territoire et de qualité de service ; Ils doivent, notamment, couvrir 99 % de leur territoire en 2G et 3G avant la fin de l'année 2017.

La mairie peut-elle réguler l'implantation des antennes-relais ? Non et pour une raison simple : les opérateurs peuvent installer leurs antennes sur des propriétés privées ; la collectivité publique peut alors être totalement exclue des transactions. La seule solution reste donc la négociation. En 2012 et 2013, la commune a fait des propositions d'implantation aux opérateurs qui... ne les ont pas retenues. Depuis 2013 et 2014 ils occupent donc illégalement le site historique. Relayé par l'association Aussonne Environnement, le combat n'avait pas, pour l'instant abouti.

Ce qui va changer ?

Dans la Métropole : Aussonne n'est pas la seule commune à vivre cette situation. Près de 600 antennes-relais maillent l'agglomération toulousaine. La situation a donc été étudiée au niveau de Toulouse-Métropole. Une charte vient d'être élaborée et signée le 13 avril 2017. Son objectif est d'informer les habitants et d'organiser la concertation avec les opérateurs.

A Aussonne : Le château d'eau était géré par le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Cadours. Cette compétence a été reprise par la Métropole. Or, Toulouse Métropole doit effectuer divers travaux de maintenance et d'étanchéité sur le château d'eau au printemps 2018. Pour réaliser ces travaux, dans moins d'un an, les antennes-relais devront impérativement être démontées.

Après plusieurs mois de discussion, la situation a évolué avec l'opérateur Orange. Un positionnement et un accord ont été trouvés. La nouvelle antenne-relais devrait être installée dans le courant du 2^{ème} semestre 2017 sur un terrain privé, chemin de Las Cartounados, à 350 m de la première habitation. Une déclaration préalable a été déposée en mairie.

Plusieurs propositions de relocalisation ont été faites à SFR qui, pour l'instant, n'a pas donné suite. La saga connaîtra donc au moins un nouvel épisode !



Ancienne école Louise-Michel

Un projet se dessine

Les contraintes d'urbanisme n'ont pas permis l'agrandissement des locaux historiques de l'école Louise-Michel. Pour autant, le bâtiment est sain et utilisable après étude des diverses possibilités. Le travail de réflexion est déjà avancé et se peaufine. Trois futurs « locataires » sont identifiés :

La crèche associative Gros Câlin – A l'étroit dans ses murs, elle sera relocalisée dans ces locaux où sa capacité d'accueil pourra être portée de 20 à 25 berceaux. Elle bénéficiera d'installations déjà adaptées aux tout-petits, du parking de proximité... Les locaux doivent cependant être aménagés pour répondre aux critères d'agrément des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cette réinstallation nécessite aussi l'avis favorable de la Caisse d'Allocations Familiales, partenaire de la politique Petite Enfance.

L'Institut Médico-éducatif (IME) Enfances Plurielles – Hébergé dans les préfabriqués et l'ancien logement de fonction, l'IME sera installé dans de meilleures conditions dans une partie de ces locaux après aménagement. Il conservera l'usage de l'appartement de fonction.

Le Point Information Jeunesse – Installé à deux pas de là, le Point Information Jeunesse est, lui aussi, à l'étroit. Il faut rappeler que ce service n'est pas seulement ouvert aux jeunes, mais, via sa reconnaissance de cyber base, il accueille gratuitement tous les Aussonnais qui le souhaitent pour des conseils, des initiations, des aides en matière informatique. Vous êtes en panne pour quelques jours ? La CyberBase vous accueille pour consulter ou envoyer vos mails le temps de retrouver votre autonomie. En déménageant, le PIJ gagnera en fonctionnalité et en visibilité.

Les surfaces restantes pourront accueillir d'autres nouveaux services.

Les travaux d'étude sont en cours et tout sera mis en œuvre pour que la crèche et l'IME puissent faire leur entrée dans le bâtiment à la rentrée de septembre 2018.

Contrat de territoire

Une planification de l'aide départementale

Le Conseil Départemental est le partenaire financier principal des communes. Il est régulièrement sollicité pour soutenir les projets communaux. Pour équilibrer les équipements publics, le département accompagne son « Plan de développement 2016-2021 » d'un contrat de territoire.

Un contrat de territoire, c'est quoi ? C'est la fin des dossiers étudiés et soutenus au coup par coup. Les communes ont été invitées à émettre des projets pour les années à venir. Le Conseil Départemental aidera les « équipements majeurs répondant aux besoins des habitants : scolaire, petite enfance, espaces sportifs et culturels, de loisirs, bâtiments publics ». Il a établi un échéancier clair et précis des dossiers qu'il va soutenir. Pour Aussonne, le département s'est engagé à participer :

- En 2017, à la construction du club house de foot
- En 2018, à l'implantation d'une nouvelle crèche
- En 2019, à la réhabilitation du local de l'ancien magasin Champion.

Bâtiments publics, plus de sécurité

En réalisant certains travaux dans les bâtiments publics, la commune assure une maintenance du patrimoine. Mais c'est aussi un supplément de confort qu'elle donne au secteur associatif. Si elle soutient les activités via des subventions ou des mises à disposition de moyens humains et matériels, elle oeuvre aussi pour apporter une

plus grande sécurité des installations. Pour 2015 et 2016, la commune s'est impliquée dans

- La pose d'un rideau de protection et la consolidation de la toiture au club house de la Boule Joyeuse Aussonnaise
 - La pose de grilles de protection au gymnase Germaine Tillion et au club house de football
 - L'acquisition de tatamis
 - L'acquisition d'un podium mobile
 - La finition du local de la chasse
 - L'installation de l'Institut Médico-éducatif (IME)
- Soit un investissement de 84 529 €.

De nombreuses contraintes pour l'habitat

Commune dite à « développement mesuré », Aussonne doit chercher des solutions pour répondre à toutes les exigences du Programme Local de l'Habitat (PLH) et de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Le Plan local d'urbanisme intercommunal-Habitat (PLU-i H) prône la solidarité intercommunale pour accueillir les nombreuses familles qui s'installent dans le territoire métropolitain. La loi SRU prône l'équité en obligeant les communes à proposer 25 % d'habitat social... des exigences très voire trop fortes au regard du contexte local. Tour d'horizon.



Les Jardins d'Alsona I, dans les délais

Les Jardins d'Alsona I sont en pleine floraison et en pleine livraison. Achevée dans les délais, tout début 2017, cette résidence accueille progressivement ses nouveaux habitants. En mars 90 % des logements étaient occupés. Réalisé par le groupe Gotham, il comprend 79 logements, villas T3 et T4, en pleine propriété, et appartements T2, T3 et T4 dont 25 % de logements sociaux gérés par Promologis, une offre qui répond aux contraintes de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Jardins d'Alsona II

Le permis de construire déposé

A peine livrés, déjà occupés... les logements construits dans le cadre des Jardins d'Alsona I ne suffiront pas à satisfaire toutes les demandes dans un secteur en pleine expansion. Une opportunité va permettre au Groupe Gotham de prolonger Alsona I par un nouveau programme immobilier, Alsona II. Cette nouvelle résidence comprendra 54 logements. Le permis de construire a été signé fin mars. En parallèle, un permis de démolition d'un hangar agricole a été déposé pour libérer la superficie.

Construction

Particuliers, un service pour vous aider

Les règles d'urbanisme s'imposent aussi aux particuliers. Vous rêvez d'une piscine pour l'été, d'une guitoune en bois pour ranger vos outils ? Attention, vérifiez vos droits et vos devoirs. Le géomètre principal mandaté par la Direction Générale des Impôts a contacté la mairie pour signaler de nombreuses dérives. « L'œil » du satellite est aujourd'hui à la disposition de l'administration pour croiser facilement déclarations et relevés de terrain ! Généralement, les dérives signalées concernent les modifications, interventions annexes... Ce qui vous paraît souvent secondaire ne l'est pas forcément pour l'administration. Piscines, clôtures en limite du domaine public, changement d'affectation (transformation d'un garage en pièce à vivre...), modifications de façade... tous ces travaux conçus comme un supplément de confort sont, eux aussi réglementés. Le non respect de ces règles peut sérieusement compliquer l'obtention de la conformité ou, pire, en cas de vente, de compliquer voire d'empêcher la négociation d'aboutir. Il faut rappeler que pour faciliter vos démarches AVANT les travaux, la commune met à votre disposition un agent qui peut vous informer sur la faisabilité ou non de votre projet en fonction de la zone géographique où il sera implanté.

Le service de l'urbanisme accueille le public :

Accueil du public
Lundi - Mercredi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi :
8 h 30 - 12 h 30
Contact : André Coudino
Tél. 05 62 13 47 23,
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.
Un rendez-vous est souhaitable



A venir

Les terrasses Boréal

Les aurores boréales à Aussonne, ce n'est pas pour demain, les terrasses Boréal, si. Le groupe LP Promotion va implanter ce programme immobilier route de Seilh. LP Promotion va construire 15 pavillons T3, T4. Le projet architectural se veut « contemporain », mais bien intégré au site. Il inclut un bâtiment collectif de 16 logements en R+ 1. Les villas mitoyennes seront toutes en accession à la propriété. Les logements locatifs seront regroupés dans le collectif. Entièrement clôturée, cette résidence disposera d'un accès sécurisé pour les piétons et les voitures ainsi que des parkings extérieurs. L'entrée est prévue depuis la route de Seilh. La livraison devrait être effective au 3ème trimestre 2018.



Logements sociaux

Sur la corde raide

Si les programmes en cours ou à venir très prochainement vont renforcer le quota de logements sociaux, il faut savoir qu'Aussonne ne répond pas aux conditions fixées par la loi SRU/Duflot renforcée en 2015 par la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové).

Au titre de cette loi, la ville devrait offrir 25 % de logements sociaux pour répondre aux demandes qui ne cessent de croître. Familles monoparentales, travailleurs pauvres, retraités à revenus modestes, chômeurs, étudiants... la conjoncture socio-économique a considérablement accru le nombre de personnes éligibles au logement social. Les communes de l'agglomération sont appelées à faire un effort pour accueillir ces populations. Aussonne y est fortement favorable mais son positionnement géographique contrarie les projets : une partie du territoire est couvert par la zone de bruit. Il est aussi limité par les zones agricoles et zones boisées protégées. Enfin, la présence de trois cours d'eau (Barnefond, Aussonnelle, Panariol) multiplie l'emprise de « risques inondables » et diminue d'autant les capacités à construire. Toutes contraintes confondues, le sol « constructible résiduel » à Aussonne est estimé à moins de 10 % du territoire.

Ce constat est, hélas assorti de sanctions. A défaut de respecter les 25 % d'offre de logements sociaux, les communes sont financièrement pénalisées. En 2016, l'amende infligée à Aussonne s'élevait à 63 000 euros. En 2017, elle s'élève à 78 894 euros. Plus grave encore, lorsque les communes ne répondent pas aux quotas, « le Préfet peut décréter un arrêté de carence, exercer un droit de préemption urbain et délivrer des autorisations d'occupation du sol pour des constructions à usage de logements ». La commune perd alors la maîtrise du sol. La décision préfectorale interviendra en septembre au plus tard. A suivre...

Médiation familiale

La prochaine permanence d'information sur la médiation familiale se déroulera le 14 juin de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social – 200 route de Merville – Sur rendez-vous au 05.62.13.45.73

Plan canicule

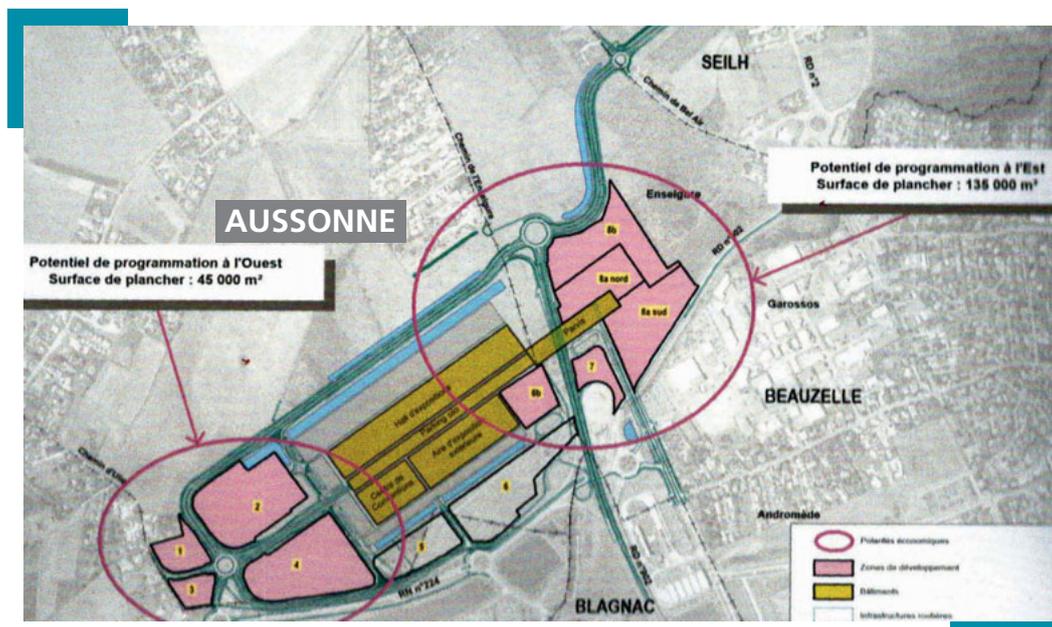
Comme chaque année, il faut rappeler que le plan canicule peut être déclenché dès le 1er juin par le Préfet si les conditions climatiques l'exigent. Depuis l'instauration de ce dispositif, le CCAS peut suivre plus particulièrement les personnes qui le souhaitent parce qu'elles se sentent fragiles, fatiguées, isolées. Il suffit, pour cela, de se faire inscrire sur un fichier communal. Contacts - Le Lien Social - 200 route de Merville- Tél : 05.62.13.45.73 - Mail : ccas-aussonne@aussonne.fr

Pex

Une nouvelle zone économique en vue

Attendues, les retombées économiques du Pex devraient s'accompagner d'un autre bonus pour la commune.

Le 1er février, Europolia en charge de l'aménagement présentait un projet dédié au développement d'activités connexes.



Pourquoi développer d'autres activités ?

Le Parc des Expositions va amener de nombreuses manifestations. Toulouse-Métropole estime à 332 jours/an dont 230 ouverts au public, le taux d'occupation du PEX. Pour accompagner ce dynamisme, il faut, autour du site, des bureaux, des hôtels, des locaux d'activités professionnelles et des commerces de proximité.

Où se situeront ces activités ?

Une zone de 100 ha a été dédiée au PEX. Il n'occupera que 50 % de cette surface sur

laquelle deux zones peuvent être aménagées pour des activités. L'une, à l'est du Pex, vers Beauzelle s'étendrait sur 135 000 m², l'autre à l'ouest sur Aussonne représente un potentiel de 45 000 m² de surface plancher. Elle serait orientée vers le type « village d'entreprises ».

Où en est-on ?

La réunion du 1er février s'inscrivait dans une phase de concertation publique. Les problèmes évoqués touchent à la circulation et aux voiries. Des réponses devraient être trouvées avec un maillage de voies. Par ailleurs dans le cadre de la loi NOTRe la com-

pétence des routes départementales a été transférée à Toulouse-Métropole le 1er janvier 2017. Comme Toulouse Métropole pilote aussi le projet PEX un seul intervenant gère désormais la construction du PEX et la question des voiries d'accès à cette zone. La concertation publique s'est terminée le 7 mars. Le début des commercialisations sur les nouvelles zones d'activité pourraient avoir lieu en 2018.

Le dossier est disponible sur le site
<http://www.toulouse-euro-expo.com>

Sécurité

Cambriolages, la vigilance est de mise

A l'heure des bilans, gendarmerie nationale et observatoire de la délinquance ont communiqué chiffres et... mises en garde. Un zoom local peut rassurer : dans la globalité, le nombre des faits constatés a diminué significativement de 17,69 % contre 1,70 % dans la métropole. Atteintes aux personnes, vols avec violences, vols de véhicules... pour l'ensemble, les délits constatés ont nettement diminué sur la commune. Par contre, s'il reste un point noir, c'est bien celui des cambriolages des résidences. « L'augmentation est sensible sur toute la métropole », disait le lieutenant Guillaume Henry, commandant la gendarmerie de Beauzelle. Si les militaires ne relâchent pas leurs efforts, l'état d'urgence mobilise les gendarmes dans de nombreuses situations ; ils ne peuvent pas courir deux lièvres à la fois. De son côté, Lysiane Maurel affirme « nous sommes

conscients de cette situation et nous mettons en œuvre nos moyens locaux, en particulier notre brigade municipale pour être attentifs, mais nous invitons aussi les citoyens à se mobiliser ». Les opérations Tranquillité Vacances, relayée par les policiers municipaux ou Voisins Vigilants sont des dispositifs dans lesquels les citoyens peuvent être acteurs. La gendarmerie nationale édite aussi un guide qui rappelle quelques conseils élémentaires de prudence. Il est disponible sur internet. La sécurité est plus que jamais l'affaire de tous.

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Contre-les-cambriolages-ayez-les-bons-reflexes>

Vous pouvez aussi contacter la gendarmerie au 05 62 74 51 70 tous les jours, dimanche compris, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou au 17 ou la police municipale du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h - Tél : 05.62.13.47.24 ou 05.62.13.45.77



Station de lavage

Un poste pour les camping cars

Les beaux jours arrivent, vous allez sortir le camping car. Pour lui donner fière allure après l'hiver au garage, abandonnez « jadop-teunegirafe.com » ! Florent Boyer qui exploite la station de lavage le Géant Bleu sur le site de Carrefour Market a trouvé mieux. Il a ouvert début mars un troisième poste de lavage. S'il est accessible, comme les deux autres, aux véhicules légers, ce troisième point dispose d'un équipement complet pour laver les véhicules à haut gabarit : camping cars, mais aussi fourgonnettes et utilitaires jusqu'aux camionnettes à hayon. Un portique installé à 4 m de hauteur permet le passage de ces véhicules sous jet. Une lance spécifique de 1 m de longueur et une passerelle complètent le dispositif. L'installation est également dotée d'un programme brosse.

Ce troisième poste de lavage fonctionne comme les autres, 24 h/24 7j/7. Une borne permet le paiement sécurisé par monnaie, jeton ou carte. Ce service peut également être associé à ceux déjà installés sur cette station notamment le nettoyage intérieur sur rendez-vous. Le Géant Bleu dispose aujourd'hui de toutes les fonctions et peut offrir un service complet, depuis le lavage simple jusqu'au lavage extérieur/intérieur.

Plus d'infos – Tél 06 34 07 66 73



PR Conseils

Conseils en gestion

La gestion... que voilà une notion complexe et un sujet compliqué ! Philippe Rouquette en a fait son cœur de métier et peut aider particuliers, PME à voir plus clair dans les domaines des transmissions et successions de patrimoine, d'investissements financiers ou immobiliers, de crédit, de préparation à la retraite, d'optimisation de la fiscalité...

Les rendez-vous ont lieu chez le client. L'audit est gratuit.

Plus d'infos : Philippe Rouquette – Tél 06 75 09 45 44 – rouquettephilippe@gmail.com – 321 avenue Jules-Védrines

www.aussonne.fr

Les professionnels locaux ont leur page

C'est fait ! Comme prévu, une nouvelle rubrique a été intégrée sur le site de la mairie. L'onglet « Vie économique » s'affiche à gauche de l'écran, en troisième ligne. En cliquant, vous trouvez, dans un classement alphabétique et thématique tous les commerçants ou prestataires de service locaux qui ont souhaité y figurer. S'ils ont un site, vous pouvez être mis en ligne directement avec le site depuis la page Vie économique. Cette rubrique sera appelée à s'enrichir au fil des mois.

A consulter sur www.aussonne.fr



Facebook

Un rappel : La ville est sur facebook – Et toujours, pour plus de réactivité la ville est sur Facebook.... L'icône d'accès se trouve en haut, à gauche, de la page d'accueil sur le site

www.aussonne.fr – [facebook ou](https://www.facebook.com/mairieaussonne)

www.facebook.com/mairieaussonne

Auto-Ecole Michel à la 2^{ème} place



L'UFC Que choisir s'est penchée sur l'enseignement de la conduite automobile. Pour la Haute-Garonne, le taux moyen de validation au 1er tour est de 61 %. Mais ce n'est qu'une moyenne. Implantée depuis des décennies à Aussonne, l'auto-école Michel décroche la 2ème place départementale du palmarès avec un taux de réussite de... 78 % ! Félicitations.

Rectificatif Cabinet infirmier



Une erreur involontaire s'est glissée dans l'agenda aussonnais. Il convient de remettre de l'ordre dans les coordonnées du cabinet situé au 328 route de Seilh. Les infirmiers répondent aux numéros suivants :

Sandrine Riso-Mun - 06.12.48.47.71 - Benjamin

Cosma 06.16.38.32.17 - David Gerhard 07.61.20.46.11 -

Françoise Alies 06.09.67.41.49



PEDT

un dispositif local de qualité

Instauré en 2013, le Projet Educatif de Territoire n'a pas amené, localement, une révolution. L'objectif : « une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité » était déjà à l'œuvre dans les structures enfance-jeunesse dans un souci d'épanouissement des enfants. Mais le PEDT a permis de formaliser la démarche, d'associer plus étroitement le tissu associatif local et d'innover les structures petite-enfance. Le bilan tiré fin janvier par le comité de pilotage était éloquent. Les partenaires principaux, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales s'accordaient à reconnaître qu'en dépit des difficultés financières, la commune avait su développer des actions de qualité. Ce sont en particulier les passerelles créées avec le collège, avec les structures municipales, le Centre de Loisirs pour Adolescents (Clap's)... le fonctionnement performant des équipes d'animation, l'articulation avec les acteurs du réseau associatif, enseignants, parents d'élèves qui ont été plébiscités.

L'autre aspect très positif relevé par le comité de pilotage est le travail d'inclusion mené auprès des enfants accueillis au sein de l'IME (Institut Médico-Educatif) et de l'Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Ces élèves qui suivent des programmes adaptés bénéficient de temps d'animation communs dans le cadre des Accueils de Loisirs.

Un effort de formation

Ce choix d'inclusion, la commune l'a accompagné par des mesures de formation. 70% des animateurs des écoles Louise-Michel et Jules-Ferry ont suivi une formation spécifique pour l'accueil des enfants en situation de handicap. Dispensée par le SIAM (Service d'intégration en accueil collectif des Mineurs), cette formation a également été suivie par les équipes du CLAP's et du PIJ Cyberbase.

Très attachée à la formation des jeunes, la commune s'est aussi engagée à financer 4 BAFA chaque année.

Lire et faire lire

Ils aiment la lecture et font partager leur plaisir. Les bénévoles de l'Association Lire et Faire Lire ciblent plus particulièrement le public jeune auquel ils veulent apprendre à aimer le mot, le récit, l'histoire. Depuis le printemps, les bénévoles de l'association interviennent donc au Relais d'Assistants Maternels, dans les deux crèches et dans les ALAE des deux écoles. Le programme est varié et s'adapte, bien sûr, à l'âge des enfants. Par petits groupes de cinq enfants, les bénévoles apportent un complément éducatif au travail mené par les équipes enseignantes et d'animation. Ces interventions font de Lire et Faire Lire un nouveau partenaire dans le cadre du PEDT. Une convention officielle a été signée en ce sens.

Conseil Municipal des Enfants

Sur les traces du passé le 13 mai

Les élus juniors ont plusieurs fers au feu. D'une part, ils ont lancé des recherches pour choisir quelques modèles de « Boîtes à Lire ». Leur contribution est acquise pour les fabriquer et les installer dans la commune. Le deuxième projet dans lequel ils sont très impliqués, c'est celui qui a conduit dans les rues de la ville le 13 mai. Sous forme de rallye, ils ont découvert la ville, son histoire, ses coutumes, son évolution aussi. Par contre, s'il est un projet qu'ils ne pourront pas mener à bien, c'est le voyage à Paris. Chaque Conseil Municipal d'Enfants a vécu cette expérience enrichissante, mais 2017 n'est pas une année ordinaire : le calendrier démocratique qui cumule élections présidentielles et élections législatives va priver nos jeunes élus de cette visite des institutions, Assemblée Nationale et Sénat. Les priver ? Pas complètement, le comité des Sages qui coordonne le groupe a en effet décidé de prolonger de quelques mois le mandat de ces élus pour qu'ils puissent, comme leurs prédécesseurs, approcher les instances nationales et mieux connaître leur fonctionnement. Les modalités et le calendrier pour les nouvelles élections du CME restent à fixer, mais le principe d'une extension du mandat a été validée.

En bref

Ouvert/Fermé

Les structures du secteur enfance-jeunesse-éducation ont établi le calendrier pour les mois à venir.

- Les 8 mai, 26 mai, 5 juin, 14 juillet, 14 et 15 août, toutes les structures seront fermées.

- Les 30, 31 août et 1er septembre, les accueils de loisirs, le CLAP's et le PIJ Cyberbase seront fermés.

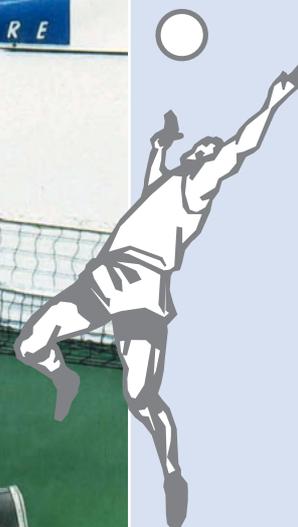
- Du 31 juillet au 31 août, les structures petite enfance, crèches municipales et Relais d'Assistants Maternels seront fermés.

Murs d'expression

Les jeunes adolescents pourraient passer une partie de l'été dans la cour de l'école Jules-Ferry. Non pas pour reprendre les fondamentaux, mais pour réaliser des murs d'expression mis à disposition des élèves. Modèle et format sont en cours d'étude.



Les benjamines aussonnaises



Sport scolaire

Le collège Tillion à l'honneur

Chez nos collégiens, les bons résultats scolaires vont de pair avec les bons résultats sportifs comme en ont témoigné les compétitions qui se déroulaient ce printemps. Le 15 mars, le gymnase du collège recevait les meilleurs volleyeurs UNSS du département pour le championnat d'académie organisé avec la complicité d'Hubert Fadel, professeur d'éducation physique et Aussonnais pur jus. Le volley, c'est justement une discipline de prédilection au collège. Deux équipes ont brillé cette

saïson. Les benjamines aussonnaises ont ramené au collège la médaille de bronze au championnat départemental. Composée de Cloé Sanchez, Yuna Hennebo, Brunhilde Hennebo, Alicia Evaresto, Emelyne de Menorval (arbitre jeune officielle et joueuse) et Chloé Bourhis (capitaine), l'équipe a fait un parcours sans faute. Arrêtés à deux doigts du titre, les Minimes garçons de Germaine Tillion sont vice-champions du département et médaillés d'argent. L'équipe était composée

de Léo Epron (capitaine), Romain Epron, Maxime Jordao (arbitre jeune officiel et joueur), Théo Lopez et Gabriel Richier. Le 29 mars, les cavalières de l'Association sportive du collège ont également porté haut les couleurs locales puisqu'elles sont devenues championnes d'académie catégorie établissement, niveau équestre débrouillé, toujours dans le cadre de l'UNSS.



Jeunesse

Jobs d'été, une participation à la hausse

La fréquentation des rendez-vous jobs d'été ne cesse de croître. L'édition 2017 en était une brillante illustration. Et si les jeunes passent en nombre la porte de la salle des Fêtes, les employeurs potentiels sont, eux aussi, toujours plus nombreux. Cette année, une vingtaine de partenaires, entreprises ou services, étaient présents lors de la manifestation. Ils viennent proposer des offres, mais aussi parler de leur métier. C'est aussi l'un des atouts de ces rendez-vous. Et, comme toujours, les ateliers CV, les panneaux compilant les offres

issues de plusieurs sources (CRIJ, maison de l'Emploi, mairies organisatrices...) ont connu une belle affluence.

Le PIJ et les services emploi des communes « ex-constellation » tiennent les comptes et ont pu chiffrer le succès de cette manifestation. Ils sont éloquentes :

- **Le taux de satisfaction dépasse les 75% pour 73% du public**
- **Cette action a répondu aux attentes à plus de 75% pour 67% du public**

Au total, 197 jeunes (127 majeurs, 70 mineurs) et 90 accompagnants, soit 287 personnes ont fréquenté cette manifestation contre 234 dans la précédente édition.

A noter, une diversification bénéfique des secteurs représentés :

L'agriculture : GAEC De Royé et EARL du Casac

L'industrie : Prodem

L'animation et le tourisme : UFCV, Domaine d'Ariane et FRAM

La mobilité internationale : Point Information Jeunesse d'Aussonne et Parcours le monde

Le commerce : Carrefour Market (Beauzelle), JD Sport, Multistore Vib's, Crêp'eat

Les services à la personne : CCAS Aussonne ; AZAE ; AMFPAD ; Family Sphère ; Kinougarde



Médillés du travail

La valeur travail est aujourd'hui plus précieuse que jamais. Et si les aléas de la vie professionnelle ont tendance à créer quelques hiatus, certains cursus ont pu suivre une voie suffisamment linéaire pour être récompensés par la Médaille remise au nom du Ministère du Travail. Au nom de la commune, Lysiane Maurel tient régulièrement à remercier et féliciter les Aussonnais qui ont donné à leur métier rigueur et savoir-faire lors d'une manifestation désormais traditionnelle. Elle citait donc à l'honneur :

Au titre de la promotion 2015 : Ghania Amokrane – Gilbert Arpaia – Jean-Michel Artieda – Bernard Authié – Laurent Bernigole – Marie-Hélène Biscons – Nathalie Borde – Bénédicte Bordes – Nadège Brunaud-Martinerie – Frédéric Caire – Roselyne Cariven – Alain Cheuton – Luis Compte – Serge Etienne – Laurent Faure – Marie Fort – Marie-José Galtier – Raphahél Grau – Bernard Herret – Muriel Icart – Laurence Laisney – Jean-Laurent Larrue – Bernard Papasian – Nathalie Peyssi – Philippe Rouzies – Yannick Thierry – Florent Valancony – Pierre Valin-Saunal – Eric Vizy

Au titre de la promotion 2016 : Fabienne Abadia – Delphine Armand – Philippe Aron – Philippe Barrabes – Elodie Boulbes – Chantal Bravo – Lysel Cassaigne – Didier Chassot – Catherine Cluson – Jean-Michel Decrucq – Alphonse Dos Reis – Claudine Eret – Jean-Louis Gauthier – Johan Grelot – Valérie Larripa – René Laymajoux – Didier Malvaux – Paul Olmos – Magalie Authié – Christophe Blanchard – Eric Bouchet – Thierry Caner – Gilles Defrance – Marie Durand – Vincent Ferrer – Thierry Gille – Isabelle Gress – Patrick Lagautrier – Patricia Lathière – Eric Massot – Jacques Maurel – Franck Mayance – Jérôme Noyéee – David Plasson – Frédéric Portal – Eric Rives



Alain Inial Quand un Noël noir réchauffe l'été

Des Berges de l'Aulne, son premier roman au Noël noir en Cerdagne, son deuxième livre, Alain Inial a fait du chemin. Du témoignage régionaliste et historique au polar qui vient de paraître, Alain Inial change totalement de décor et de style. Retraité du journalisme, cet Aussonnais ne s'est pas mis en congé de l'écriture. Son expertise se mesure au style limpide, aux descriptions efficaces, aux figures pittoresques. Ce Toussaint Le Corre, commissaire, personnage central, vous l'avez déjà croisé dans la vraie vie, c'est sûr ! Alain Inial se « fait la main » dans un récit bien troussé, mais accessible. Ici pas de mort en trop, de description gore, d'angoisse inutile. Tout est pesé. Pas de scénario alambiqué qui vous perd dès la seconde page ; on entre dans l'histoire comme dans un fait divers. Les personnages sont humains, l'intrigue suffisamment tenue pour « accrocher » le lecteur et le tenir en haleine jusqu'au dénouement qui garde sa part de mystère. Visiblement, ce roman policier, Alain Inial s'est plu à l'écrire et vous vous plairez à le lire. A conseiller pour se détendre aux premiers soleils du printemps.

Noël noir en Cerdagne – Les Presses Littéraires. En vente sur <http://livre.fnac.com> – Contact auteur – Tél 06 70 81 92 29 – facebook – Alain Inial, la Presse Quotidienne – Les presses littéraires



Au revoir - Marguerite Lamarque

Témoin vital de l'histoire locale, Marguerite Lamarque avait en 2005, de bonne grâce, livré histoires et anecdotes de la vie aussonnaise consignées dans les « Regards sur le passé ». En 2013, elle avait fêté son centenaire, entourée des siens et d'une délégation municipale. Sa douceur naturelle, sa discrétion, son sourire bienveillant et son humour intact avaient illuminé la fête. C'est donc avec une profonde tristesse que les Aussonnais ont appris le décès de leur doyenne mi-mars. Ils garderont le souvenir de son sourire et de sa profonde gentillesse. A ses enfants et petits-enfants, les nombreux Aussonnais qui ont côtoyé et apprécié Marguerite Lamarque, adressent leurs sincères condoléances.





Etoile Aussonnaise Football

Un demi-siècle au service du fair play

Elle paraît étonnamment jeune pour son demi-siècle d'existence : l'Etoile Aussonnaise. qui fêtait son 50ème anniversaire lors de son 27ème tournoi, garde une énergie et un enthousiasme de jeune fille ! L'histoire locale a retenu la spectaculaire évolution de ce club né de la volonté d'une poignée de bénévoles. Au service de « gamins du cru qui tapaient le ballon », ils ont franchi tous les fossés, convaincu les édiles et accompagné toutes les mutations pour passer du champ en friche au stade, de la loupiote à l'éclairage homologué qui donne aujourd'hui à Aussonne le droit d'accueillir les rencontres prestigieuses.

Plus qu'une légende, cette évolution sur le demi-siècle est un exploit consigné dans le musée éphémère constitué après un long travail d'archivage pour cet anniversaire.

Au travers des lignes, des documents, des noms émergent aussi : Serge Bernès, le premier capitaine, Robert Chestich, l'une des chevilles ouvrières de l'Etoile Aussonnaise. Etaient aussi gardés en mémoire le regretté Auguste Berrier, premier président, secondé par son épouse Germaine, dont le club house porte le nom ; ils auront pendant près de trente ans assuré un équilibre qui a permis de structurer le club.

Président de transition après Auguste Berrier, Gérard Boyer aura su passer le relais et le bon à Dominique Bru. Impétueux, voire imprévisible sur le terrain, comme le notait Serge Bernès, Dominique Bru a, dans sa tenue de dirigeant, fait montre d'une exceptionnelle stabilité et d'un dévouement hors normes pour son club. En cela, il est le digne héritier des fondateurs. Depuis 24 ans à la tête du club, il est garant d'une longévité rare dans les associations. Entouré de fidèles artisans de l'ombre, il a pu et su faire prospérer le club. Avec 420 licenciés l'Etoile est aujourd'hui l'un des plus grands clubs de foot amateur d'Occitanie. Il est aussi capé puisque l'équipe 1 est à un crampon de la Division d'Honneur Régionale.

Le tournoi international qui, lui aussi, fait preuve de constance avec une 27ème édition totalement réussie, était une belle occasion de remettre récompenses et remerciements aux nombreux acteurs de cette aventure qui a défié le temps. Et parce que le foot, comme la vie, ce sont des joies, mais aussi des peines, la grande famille du football a déposé au jardin du souvenir, une gerbe à la mémoire de ceux, très chers, qui l'ont quittée pour toujours. Une séquence émotion comme un trait d'union entre hier et demain.

Rugby

Le SAF XV prépare sa nouvelle saison

Après une première année de fusion et le constat d'un bon fonctionnement général, l'école de rugby prévoit d'élargir son recrutement la saison prochaine. Elle va intégrer :

- les enfants de 5 ans à 15 ans
- les cadets, nés en 2002 et 2003
- les juniors, nés en 2000 et 2001
- les Bélascains nés en 1997, 98 et 99

Enfin, elle envisage la création d'une équipe féminine minimes (années 2003, 2004 et 2005) et de Cadettes (années 2000, 2001, et 2002)

Une journée « découverte » est prévue le 7 juin 2017 sur le complexe sportif de Seilh de 16h30 à 20h30

Vous êtes intéressé ? Contactez : Valérie 06 20 95 48 13



Maxence Jacquemin

En route pour Embrun

C'est un défi que s'est lancé Maxence Jacquemin, celui de participer, le 15 août, à l'Embrunman dans les Alpes. Il a déjà franchi la ligne d'arrivée en 2016 et souhaite revivre ce rêve. Pour y parvenir, cet Aussonnais se « surpasse dans l'effort ». Mais l'Embrunman est l'une des six courses les plus difficiles au monde. Le défi est donc de taille. Ce triathlon comporte une épreuve de natation de 3,8 km, 188km à vélo et 42,200 km de course à pied... et l'on conçoit que « se surpasser » prend là toute sa signification. Vous pouvez l'aider en soutenant son projet.

**Contact – Maxence Jacquemin 40 route de Daux
maxence.jacquemin@escata.eu – Tél 06 69 66 11 51**

Une formule vitaminée pour le vide-grenier

C'est décidé, le 4 juin, le vide-grenier du foyer sera festif ! Déjà largement plébiscitée par le public, cette manifestation veut aller plus loin que la vente à petits prix d'objets divers et variés. Le Foyer Rural va y associer des animations et le programme est richement nourri.

Tout au long de la journée, plusieurs spectacles vont se succéder dont certains très novateurs comme la capoeira. Des intermèdes de clown, modern'jazz et hip hop compléteront le programme. Des stands sont également prévus : poterie, création de livre, de ballons, maquillage, peinture...

Une buvette et une restauration seront proposées sur place mais, nouveauté aussi, la tendance sera aux produits exotiques, une manière de découvrir d'autres cultures. Cette approche témoigne de la dynamique que la nouvelle équipe à la tête du foyer souhaite impulser. Les exposants autant que les chineurs attirés devraient trouver leur compte tout au long de la journée.

Autre signe du dynamisme affiché... l'affiche, justement, a été conçue par des jeunes Aussonnais. Tonique et colorée, elle reflète l'esprit du vide-grenier version 2017.



Théâtre

On choisit pas sa famille...

... Mais on choisit d'aller voir ou revoir cette pièce de Jean-Christophe Barc, interprétée avec brio par les Blablacteurs. La salle des fêtes va sans doute devoir pousser les murs le 10 juin, jour de la représentation. « On choisit pas sa famille » qui oppose deux familles à l'occasion de noces mouvementées n'a rien du dramatique Roméo et Juliette. On rit beaucoup, de bon cœur et les Blablacteurs y mettent du leur pour entretenir la fibre humoristique de cette pièce. Applaudis en décembre à la Salle des Fêtes, ils sont également allés chercher le succès à la soirée Bufféâtre de Saint Alban, en jouant « la Délaisée » de Max Maurey, une autre création appréciée par près de 200 personnes.

Plus d'infos et réservations : Foyer Rural: 05 61 85 33 29 ou les numéros suivants: 06 83 67 10 39 / 06 70 07 47 65



Toujours plus !

Le mot « routine » a été banni du dictionnaire du Foyer Rural. Chaque mois amène ses nouvelles propositions pour satisfaire plus encore les adhérents et futurs adhérents. A noter :

Danse country : Des cours pour adultes vont commencer. Ils auront lieu une fois par mois et des séances d'essai seront proposées. Toutes les informations seront publiées sur le site du Foyer

Expression corporelle et éveil à la danse : Ces ateliers, ouverts depuis la mi-avril, sont destinés aux enfants de 4 à 6 ans. Ils seront encadrés par Abdul, le professeur de hip hop.

Espagnol : Ces cours débiteront à la rentrée de septembre. Ils seront proposés aux enfants à partir de 6 ans, aux adolescents et aux adultes. Le nombre d'élèves sera limité à 8 par cours.

Plus d'infos – Foyer rural - Tél - 05 61 85 33 29

Site <http://www.foyer-rural-aussonne.fr>

ADEA

Arbres remarquables

Dans le cadre de ses activités, Aussonne Environnement s'intéresse aux Arbres remarquables de la commune. Il a transmis deux fiches à l'association « Arbres et Paysages d'Autan » dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre de pays et de la haie champêtre dans la sauvegarde et la restauration du paysage. Arbres et Paysages d'Autan réalise ainsi des inventaires pour partager une notion de « mieux être » en Haute-Garonne. Si vous connaissez ou si vous repérez sur le territoire de la commune un arbre remarquable par sa taille, son essence, son âge... vous pouvez faire part de votre découverte à Aussonne Environnement et participer ainsi à la mise en valeur du patrimoine naturel communal.

Contact : contact@aussonneadea.org



Comité des Fêtes

Soirée Moul'frites

Près de 220 kg de moules... Quant aux frites, quant on aime, on ne compte pas. Comme chaque année, le Comité des Fêtes a vu grand pour satisfaire les nombreux participants à la soirée Moules-frites, un de ces temps de convivialité dont il a le secret. Au menu, il sert en alternance aligot ou moules et frites. Le 18 mars, c'était moules en quantité, frites à volonté et grandes tablées d'amitié...



Les fêtes d'été

Feu de la Saint-Jean

Elle aura lieu **le 24 juin** sur l'Espace des Fêtes et reproduira la formule qui avait connu un large succès l'an passé. Au programme :

- De 15 h à 19 h kermesse des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- A 19 h 30 grillades préparées par le Comité des Fêtes – Réservation sur place
- A 21 h concert gratuit donné par l'Union Harmonique
- A 23 h feu de la Saint-Jean

Fête locale

Vendredi 30 juin :

- à 22 h bal avec l'orchestre de variétés-rock Dune
- à 22 h 30 retraite aux flambeaux – Rendez-vous à 22 h à la salle des Fêtes
- A 23 h feu d'artifice tiré par Storm Artifices sur le terrain de rugby

Samedi 1er juillet

- A 14 h 30 concours de pétanque réservé aux Aussonnaises et Aussonnais licenciés ou non, au boulodrome
- A 22 h, grand bal animé par Utopie

Dimanche 2 juillet

- De 15 h à 17 h, jeux et structures gonflables gratuits pour les enfants sur le terrain de rugby
- A 18 h 30 apéritif-concert avec le groupe de rock festif Sors tes couverts

Pendant trois jours, fête foraine sur le boulodrome.

Fête du 14-juillet

Mercredi 13 juillet à 22 h 30 devant la Halle aux Sports, bal, buvette et petit feu d'artifice



En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Agir pour Aussonne avec la Gauche"

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) – Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) – Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Le PADD exprime le projet sur lequel la Métropole et les communes qui la composent souhaitent s'engager pour les années à venir. Clef de voûte du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il constitue une articulation, entre le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) de la grande agglomération toulousaine, les orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Métropole, du Plan des Déplacements Urbains (PDU) du Syndicat Mixte des Transports.

Le PADD vise à projeter le développement attendu de l'espace communautaire à l'horizon 2020. Ce projet est élaboré dans une logique de développement durable en prenant en compte la lutte contre le changement climatique, dont notamment la maîtrise de l'énergie.

Ne se limitant plus à définir les orientations générales d'aménagement du territoire communautaire, le PADD doit en sus, conformément à l'article L 123-1-3 du Code de l'Urbanisme :

- définir les orientations en matière d'équipement, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,
- arrêter les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble du territoire communautaire,
- fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le PADD intègre les deux principes fondamentaux introduits par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) en 2001 :

- L'équilibre
 - entre d'une part, le renouvellement urbain, développement urbain et rural, et d'autre part, la préservation des espaces agricoles et forestiers, la protection des espaces naturels et des paysages,
 - au niveau géographique entre emploi, habitat, commerces, services et équipements avec le souci de maîtriser les besoins de déplacements et la circulation automobile. Avec une utilisation économe de l'espace, la préservation de l'environnement dans son acception la plus large (ressources naturelles, sites et paysages, patrimoine bâti, risques et nuisances, etc...).
- La satisfaction des besoins
 - en matière de logements en répondant aux enjeux de diversité et de mixité sociale dans l'habitat et d'amélioration des performances énergétiques des logements,
 - en matière d'activités économiques et de services d'intérêt collectif en favorisant la diversité des fonctions urbaines.

Le débat sur ce PADD, objet de la délibération du conseil municipal du 26 septembre 2016, a permis aux élus aussonnais de prendre en compte ces principes mais également d'en extraire des éléments concernant directement notre commune. Ainsi nous avons notamment pu revenir sur la nécessité d'améliorer le trafic routier par l'extension de la RD 902, sur la prise en compte de nos besoins en pistes cyclables et la mise à l'étude de projets d'urbanisme essentiels pour le développement de notre commune.

L'étape suivante a été l'avis de notre conseil municipal, le 27 février 2017, sur le projet Mobilités 2020-2025-2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) porté par SMTC-TISSEO. Nous vous invitons à revenir sur les termes de cet avis en reprenant la délibération 31/2017 sur notre site communal. Néanmoins il est particulièrement important pour notre commune que l'un des souhaits mentionnés dans cet avis soit suivi d'effet :

- la création d'un réseau structurant de transport pour accompagner les zones de densification telle que celle de Lou Pintre, doit être pris en compte avant l'horizon 2025 afin de permettre l'intégration harmonieuse des nouvelles populations aussonnaises et de fluidifier les trafics actuels.

La troisième étape est l'élaboration en cours et la validation prochaine du PLUi-H qui fera l'objet d'un avis avant fin juin de notre Conseil Municipal comme les 36 autres de Toulouse Métropole.

A suivre.

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Aussonne Unie, une nouvelle ambition"

MOINS D'INVESTISSEMENTS, PLUS DE DETTES ET PLUS D'IMPÔTS à AUSSONNE !!!

Synthèse du dernier conseil municipal consacré aux orientations budgétaires pour 2017.

Interpellée par l'opposition: Madame le Maire assume, son premier adjoint confirme en précisant que "c'est mieux qu'une mise sous tutelle" !

Chacun appréciera la gestion socialiste...

L'équipe de l'opposition - Sabrina SUZE-FERTE - Chantal SEIB-TAUPIN - Brigitte JOUET et Julien FERTE

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale :

05.62.13.47.24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAPs) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

- Karine DANOS : 05 62 13 45 73

- Julie MOULIS : 05 62 13 47 28

- Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h

Contacts - 05 62 74 51 70

Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac

Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

• Maternelle Louise Michel : 05 62 13 47 25

• Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98

• Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Députée : Françoise Imbert

A Colomiers - B.P 122 - 31772 Colomiers Cedex - Tél. 05 34 26 03 90

- A Aucamville - Tél. 05 62 80 45 88

Conseillers Départementaux :

Pascal Boureau - Line Malric

Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Olié, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h

à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistants sociaux

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie

Collecte de sang

Prochaines collectes de sang, plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - rubrique Agenda.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Tous les vendredis matin rue de l'Eglise.

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson Tél : 05 61 06 12 65

ou 05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaïeté

M. Odorico Michel

Comité des Fêtes

M. Rigaud - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Ramirez

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Fnac

M. Gros : 05.61.85.13.17

Foyer Rural

Mme. Albert - Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora-

Les Amis d'Emilien

Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10
 badmintonaussonne@gmail.com

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme LUSSAN-ANGOT -

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

contact@rugby-club-seilh-fenuillet.fr

Tennis-Club Aussonnais

M. Busnel - 05 61 85 15 14

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Aussonnaise -

Basket M. Lefevre -

aussonne.basket@free.fr

Délégations Départementales ou Régionales :

- **Chiens Guide d'Aveugles**

Tél. 05 61 80 68 01

- **Association des**

Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

Calendrier du trimestre

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

En mai

- Samedi 20 mai à 20 h, dans les locaux du Foyer Rural, soirée jeux organisée par Lud'Aussonne
- Samedi 20 mai à 21 h à l'église, concert avec Coup de Pompe, groupe de jazz manouche

En juin

- Dimanche 4 juin à la Halle aux Sports Pierre-Denis et dans le centre du village, vide-grenier - Animations, démonstrations et spectacles toute la journée, organisé par le Foyer Rural
- Samedi 10 juin à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, On choisit pas sa famille, par les Blablacteurs du Foyer Rural
- Samedi 10 juin 38ème randonnée cycliste organisée par le Cyclo-club Aussonnais- Inscriptions à partir de 7 h 15, à la petite halle derrière la mairie
- Dimanche 11 juin de 8 h à 18 h, 1er tour des élections législatives
- Jeudi 15 juin à 19h à la Salle des Fêtes, remise des Trophées des Champions
- Vendredi 16 juin à 18 h au Monument aux Morts, commémoration de l'appel du 18 juin 1940
- Samedi 17 juin à 20 h 30, à la Halle aux Sports, spectacle organisé par l'Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne
- Dimanche 18 juin, de 8 h à 18 h, 2ème tour des élections législatives
- Samedi 24 juin, sur l'esplanade des Fêtes, kermesse des écoles, concert de l'Union Harmonique et feu de la Saint-Jean (Détail p. 15-17)

En juillet

- Vendredi 30 juin, samedi 1er et dimanche 2 juillet, sur l'Esplanade des Fêtes, fête locale (détail p. 15-17).
- Lundi 3 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes, collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang
- Jeudi 6 juillet en matinée à la Salle des Fêtes, spectacle réalisé par les assistantes maternelles pour les structures petite enfance
- Jeudi 13 juillet, à 20 h à la Halle aux Sports, bal du 14 juillet et petit feu d'artifice

Etat civil

Naissances : Sara Obierfi (09-01) - Ayman Aoumeur (12-01) - Meriem Mkhannar (13-01) - Milan Rodap (16-01) - Juliette Estèbe (18-01) - Anaïs Briot-Gane (21-01) - Victoria Pedro (22-01) - Emilie Razet (28-01) - Maëlan Mathieu (31-01) - Morgane Deviers-Happéy (01-02) - Mia Fradin (06-02) - Robin Fradin (06-02) - Léa Martin (09-02) Jade Dupouy (09-02) - Simon Chibret (18-02) - Lyvia Garcia (07-03) - Lenny Hattab-Chavanne (16-03) - Judith Carles (19-3) Livia Trivisan (20-03)

Mariages : Philippe Martres-Chausson et Christine Kako Edwige (01-04) - Bruno Aunay et Virginie Beugnet (08-04) - Christophe Belaval et Svenia Kail (15-04) - Loïc Alizon et Termini Amrei (22-04) - Christian Bonnet et Nathalie Fourcade (29-04)

Décès : Diamantino Jorge (08-01) - Michel Kerroux (20-01) - Bernard Sicre (26-01) - Albert Alonso (01-02) - Louis Nimis (04-02) - Serge Morère (09-02) - Michel Duran (05-02) - Franck Ravet (21-02) - Jean-Pierre Lioubères (27-02) -Georgette Bonhoure (04-03) - Guy Stringa (12-03) - Marguerite Lamarque (13-03)



Citoyenneté Les femmes à l'honneur !

Députée, Françoise Imbert a fait d'Aussonne un lieu symbolique pour fêter la « journée nationale de la Femme ». Comme l'an passé, elle regroupait à la Salle du Conseil Municipal, des femmes qui s'engagent. Lysiane Maurel, l'une des rares femmes maires, en est un exemple. D'autres élues, des chefs d'entreprise, des responsables d'établissement étaient aussi présentes. Légitime dans son propos au regard des combats qu'elle a menés pour accéder à sa fonction et remplir sa mission, Françoise Imbert gardait intacte son énergie. Dans ses derniers mois de mandat, elle exhortait les femmes présentes à imposer l'égalité hommes-femmes comme cause centrale... ce qu'elle fait depuis des années. La présence de quelques hommes dans l'assistance était aussi rassurante : le combat pour l'égalité des sexes commence à être partagé.



Traditions Carnaval chez les grands

Comme chaque année, Carnaval donnait lieu à un rassemblement joyeux à la Salle des Fêtes. Si le thème n'est jamais imposé, une tendance est donnée et cette année sa Majesté prenait ses quartiers d'été en bord de mer. Petits marins, corsaires, pirates et petits poissons étaient majoritaires même si quelques princesses étrennaient encore leur robes à falbalas pour... aller à la pêche au prince charmant.

Dans la plus pure tradition, les accueils de loisirs s'étaient chargés de la grosse tête du cortège, un poisson aux écailles colorées, collées avec patience et art. Comme l'an passé, l'animation musicale avait été confiée à la talentueuse batacuda Peaux Rouges Bateria qui a mené... tambour battant tout ce petit monde.



Chez les petits aussi

S'ils participent au Carnaval de la ville, nos chérubins ont aussi "leur" Carnaval et le plaisir de défiler deux fois. Se déguiser est toujours un jeu auquel ils s'adonnent avec plaisir ... les professionnels qui les encadrent aussi ! Le Relais d'Assistantes Maternelles constituait le gros du défilé avec 31 assistantes maternelles, 80 enfants et 13 parents. Les crèches municipales avaient délégué 24 enfants, 8 agents et 10 parents pour accueillir sa Majesté et la crèche associative Gros Câlin amenait 21 enfants et 25 adultes. Au total, 125 enfants de moins de 4 ans accompagnés de plus de 80 adultes, ont été les maîtres de la fête, avenue de la République et dans tout le centre bourg.



Le jazz Manouche s'invite à l'église..

Ou plutôt, la commune a invité Coup de Pompe à se produire en concert à l'église. Depuis 7 ans, sous l'impulsion de Thierry Di Filippo, compositeur et guitariste le groupe baigne dans l'atmosphère particulière de ce genre musical à part entière. Les sept musiciens qui le composent sont issus d'univers différents ce qui fait la richesse de l'ensemble. En mêlant influences, classique, blues, jazz, ils offrent au public une prestation d'excellente qualité.

**Coup de Pompe – concert de jazz manouche
le samedi 20 mai à 21 h à l'église.**